

**ÉLECTION à la Commission de la Recherche (C.R.)  
du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne  
- scrutin des 13 et 14 avril 2022 -**

**LISTE DE CANDIDATURES**

**Collège des usagers de 3<sup>ème</sup> cycle (4 sièges à pourvoir : 4 titulaires et autant de suppléants)**

▪ **Nom de la liste:** \_\_\_\_\_

▪ **Appartenance et soutien (facultatif) :** \_\_\_\_\_

➤ La liste est composée **alternativement** d'un candidat de chaque sexe devant être inscrit dans une **formation de 3<sup>ème</sup> cycle** relevant de l'article L.612-7 du code de l'éducation (selon un ordre F/H/F/H..... ou H/F/H/F.....)

➤ Les candidats sont présentés par ordre préférentiel.

➤ La liste comprend **au minimum 4 noms et au maximum 8 noms.**

➤ Elle doit garantir une répartition équitable des grandes disciplines enseignées à l'université, relevant respectivement des 3 circonscriptions électorales de l'université n°1 (UFR Humanités, DAPS), n°2 (UFR Langues et civilisations, DEFLE), n°3 (UFR STC, IUT Bordeaux Montaigne, IJBA), sur les bases suivantes :

→ si elle est *complète* (liste à 8 noms): la liste doit, comprendre des candidats appartenant aux 3 circonscriptions électorales définies ci-dessus, chacune des circonscriptions devant représenter au moins 20% de l'ensemble des candidats de la liste ;

→ si elle est *incomplète* (liste de 4 à 7 noms): la liste doit comprendre des candidats appartenant à au moins 2 circonscriptions électorales différentes parmi les 3 circonscriptions électorales définies ci-dessus.

Rang	Nom de famille	Prénom	Sexe (H / F)	Diplôme – Formation préparé(e) en 2021/2022	Composante d'inscription	Circonscription électorale (n°1 ou n°2 ou n°3)
1						
2						
3						
4						

Rang	Nom de famille	Prénom	Sexe (H /F)	Diplôme – Formation préparé(e) en 2021/2022	Composante d’inscription	Circonscription électorale (n°1 ou n°2 ou n°3)
5						
6						
7						
8						

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

**• Signature (délégué de liste):** \_\_\_\_\_

**NOM (S) Prénom(s) et coordonnées du / de la *délégué.e de liste*, obligatoirement candidat.e, qui représentera la liste au Comité Electoral Consultatif:**

NOM (s) –Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

**• IMPORTANT:** → Joindre impérativement les actes de candidature individuelle signés par chaque candidat ainsi que, pour chacun d’entre eux, une photocopie de leur carte d’étudiant 2021/2022 ou à défaut, une photocopie de certificat de scolarité 2021/2022 → à déposer (sur rendez-vous) ou à envoyer en LRAR dûment rempli en original, accompagné des pièces requises, pour réception à compter du lundi 28 février 2022 et au plus tard le lundi 28 mars 2022 (12h00), à l’Université Bordeaux Montaigne - Direction Générale des Services: Bât. Adm - 1<sup>er</sup> étage - secrétariat DGS bureau Adm 107 – domaine universitaire – 33607 Pessac ; et pour le lundi 28 mars 2022 (au plus tard 12H00)] : Bât Adm – 1<sup>er</sup> étage – salle Montaigne - domaine universitaire – 33607 Pessac.